

## CHAMPOLENT

### BROCANTE – VIDE GRENIERS par les Amis de Champdolent

DIMANCHE 14 JUIN 2026

Je soussigné (e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

n° de registre du commerce / des métiers ou Pièce d'identité .....

date de validité : ..... Préfecture : .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

**Je suis un particulier et déclare sur l'honneur :**

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés ( article L310-2 du Code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ( Article R321-9 du Code Pénal)

**Je suis un professionnel et déclare sur l'honneur :**

- Etre soumis au régime de l'article L310-2 du Code du commerce
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire .

**Ce bulletin d'inscription et l'attestation sont à retourner :**

- ✓ Soit par courrier à l'adresse suivante : Association « Les Amis de Champdolent » 11 rue des écluses 17430 CHAMPOLENT
- ✓ Soit par mail : [celine.fauchereau@sfr.fr](mailto:celine.fauchereau@sfr.fr)

Joindre impérativement le règlement intérieur signé , le paiement ( chèque ou espèces) et la photocopie d'une pièce d'identité recto-verso.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 06-26-21-43-57.

Fin des inscriptions le 6 juin 2026.

**Merci de retourner votre inscription au plus vite avec votre règlement. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.**

Fait à ..... le .....

**Signature :**

ci-joint le règlement de .....€ pour ..... emplacement(s) de 4 m .( 4€ l'emplacement de 4m, minimum pour une voiture.)

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Association « Les Amis de Champdolent ».

En cas de désistement pour quelque raison que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association. Les inscriptions non réglées ne seront pas validées.